

COMMUNIQUE DE PRESSE

Que deviennent vos déchets après la collecte ? On vous explique tout !

Chaque jour, la Communauté de communes assure la collecte des déchets ménagers sur les 29 communes du territoire des Hauts Tolosans. Prêt de 16 000 tonnes de déchets ménagers sont collectées chaque année, soit environ **460 kg par personne** ! Mieux comprendre ce fonctionnement permet à chacun d'adopter les bons gestes pour optimiser la collecte, favoriser le recyclage et réduire ainsi son impact environnemental.

Réduction des déchets à la source : un enjeu majeur

Avant même la collecte, la meilleure solution pour limiter l'impact environnemental des déchets est de réduire leur production à la source. Cela permet d'éviter un transport inutile et donc de réduire les émissions de pollution liées à leur traitement. Voici quelques gestes simples à adopter :

- Le **réemploi** : favoriser les objets réutilisables et préférer la seconde main.
- Le **compostage** : près d'un tiers des ordures ménagères sont constituées de biodéchets, qui peuvent être compostés pour enrichir les sols.
- La **réparation** : au lieu de jeter, penser à faire réparer les objets cassés ou défectueux.
- L'**achat responsable** : préférer des produits avec moins d'emballage et en vrac.

Bien trier ses déchets pour une collecte efficace

Un tri efficace commence par une bonne préparation des déchets :

- **Emballages recyclables** : à déposer en vrac - non enfermés dans un sac - dans les bacs ou bornes jaunes.
- **Emballages en verre** : à déposer dans les bornes dédiées, bien vidés, sans bouchon ni couvercle.
- **Ordures ménagères** : à jeter uniquement en sac fermé pour éviter la prolifération de nuisibles et les mauvaises odeurs.

Un schéma de collecte adapté

Les déchets ménagers sont collectés de différentes manières selon leur nature et le type d'habitat :

- Les bacs individuels ou collectifs : réservés aux ordures ménagères et aux emballages recyclables.
- Les bornes d'apport volontaire : destinées à la collecte des emballages recyclables, des emballages en verre et parfois des ordures ménagères.

Il est essentiel **de ne rien déposer au pied des bacs ou des bornes**, pour des raisons de salubrité et de sécurité. En cas de bac plein, il est préférable de se rendre sur un autre point de collecte. Les **gros cartons**, qui prennent trop de place et risquent de bloquer les équipements de collecte, doivent être **déposés en déchèterie**.

Les collectes : une organisation optimisée

Les collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables ont lieu sur des jours différents, mais les camions de collecte restent les mêmes. Un lavage systématique est effectué entre les deux types de ramassage afin d'assurer un service propre et efficace.

Le devenir des déchets

- Les emballages recyclables sont acheminés vers un centre de tri. Après un premier tri mécanique, des opérateurs effectuent une sélection manuelle. Il est crucial de ne pas jeter de déchets dangereux dans les bacs de tri pour garantir leur sécurité.
- Les emballages en verre sont envoyés directement à la verrerie pour être transformés en nouvelles bouteilles et réutilisés. Le verre peut se recycler à l'infini !
- Les ordures ménagères sont compactées et envoyées vers un centre d'incinération. Aucune opération de tri n'est effectuée à ce stade, ce qui souligne l'importance de bien séparer les déchets recyclables en amont.

Un engagement collectif pour un avenir durable

En adoptant les bons gestes de tri et en réduisant nos déchets, nous contribuons à une meilleure gestion des ressources et à la préservation de notre environnement. **Chacun a un rôle à jouer : réduisons nos déchets, triions mieux et recyclons plus !**

Pour plus d'informations sur la gestion des déchets, contactez le service de gestion des déchets ménagers au 05 61 82 63 74 ou rendez-vous sur www.hautstolosans.fr

Version réseaux

Tri, collecte, recyclage : On vous explique tout ! 🔍

Chaque jour, la Communauté de communes assure la collecte des déchets des 29 communes. Voici comment elle fonctionne et comment chacun peut y contribuer.

Réduire ses déchets à la source

- **Réemploi** : privilégier les objets réutilisables ou d'occasion.
- **Compostage** : valoriser les biodéchets (1/3 des ordures !).
- **Réparation** : donner une seconde vie aux objets.
- **Achat responsable** : limiter les emballages.

Bien trier

- **Emballages recyclables** : en vrac, sans sac plastique.
- **Emballages en verre** : en borne dédiée, bien vidés, sans bouchon ni couvercle.
- **Ordures ménagères** : en sac fermé.

Comment sont collectés les déchets ?

- **Bacs individuels ou collectifs** : pour ordures ménagères et emballages recyclables.
- **Bornes d'apport volontaire** : pour emballages, verre et parfois ordures ménagères.

Ne rien déposer au pied des bacs et bornes. **Les gros cartons doivent aller en déchèterie.**

Une collecte optimisée

Les collectes d'ordures et de tri sont faites **à des jours différents** par les mêmes camions, nettoyés entre chaque tournée.

Que deviennent-ils ?

- **Ordures ménagères** : compactées et incinérées, sans tri.
- **Emballages recyclables** : triés mécaniquement et manuellement avant recyclage.
- **Emballages en verre** : recyclé à l'infini en nouvelles bouteilles.

Agissons ensemble : Réduisons nos déchets, trions mieux et recyclons plus !